

PARTENAIRES POUR ÉDUCUER



Faire grandir ensemble
des enfants et des jeunes

Les actions menées par des scouts et des guides en partenariat avec des associations, ont vocation à créer du lien et faire découvrir aux enfants et aux jeunes des réalités nouvelles.

Pour faire vivre nos orientations 2015-2020, le partenariat est une ouverture sur le monde à laquelle les Scouts et Guides de France vous proposent de participer pleinement !



→ La solidarité au cœur des projets scouts et guides

Ensemble, contribuons à ce que dans chaque territoire nous puissions éduquer à l'environnement et au développement durable ; donner la parole aux enfants et aux jeunes, susciter et diffuser des initiatives de paix. Source de solidarité, le partenariat est un engagement réciproque, pour une durée déterminée et un objectif donné, entre des enfants ou des jeunes et une organisation de la société civile en faveur :

- d'une action commune d'intérêt général, un service, un engagement citoyen ;
- de la création de liens, la rencontre de l'autre et de la différence, la valorisation des talents de chacun.



REGARD DE PARTENAIRE

“ Beaucoup de valeurs portées par le scoutisme sont également portées dans les communautés Emmaüs. Pouvoir porter notre parole auprès et avec des jeunes est vraiment intéressant, car souvent ils connaissent mal nos projets. Des pionniers-caravelles ont rejoint notre projet le temps d'une journée. Ils ont effectués plusieurs actions de service avec les membres de notre communauté. Cela a aussi été l'occasion pour nous de découvrir ces jeunes. C'était donc une expérience intéressante pour tout le monde ! ”

Sylvain, représentant de la Communauté Emmaüs de Strasbourg.



→ Nos cinq engagements réciproques pour agir ensemble

- 1 **L'action commune** doit donner aux enfants et aux jeunes la possibilité de **rencontrer les acteurs** et les bénéficiaires du partenaire pour découvrir les enjeux sur lesquels il est mobilisé. Des temps d'échange doivent donc être prévus.
- 2 **Les scouts et guides sont des bénévoles** et leur action ne peut pas être assimilée à un travail salarié. Il n'y a donc pas de rémunération. Les questions d'hébergement, d'intendance et de financement du projet doivent être définies auparavant.
- 3 **Les conditions de sécurité physique et morale** des scouts et guides doivent être assurées et ceux-ci doivent être accompagnés dans l'accomplissement de leur mission par le partenaire. **Un temps d'acquisition de compétences** pour préparer l'action commune doit pouvoir être proposé.
- 4 **Les enfants et les jeunes sont couverts par une assurance** responsabilité civile souscrite au travers de leur cotisation aux Scouts et Guides de France.
- 5 **Les actions sont construites et évaluées ensemble.** Un interlocuteur privilégié pourra avoir pour mission de faciliter le lien entre les groupes Scouts et Guides de France et le partenaire, soutenir le partenariat dans la durée, dans son ancrage local et garantir la qualité éducative du partenariat.



REGARD DE JEUNE

“ Nous avons pris contact avec Hervé, un des responsables du club de basket Handisport, qui nous a fait connaître son association. Avec lui, nous avons organisé une rencontre ouverte à tous, avant le match officiel de basket Handisport Quimper/Cholet. Au cours de cet après-midi, nous avons fait découvrir le sport en fauteuil à d'autres jeunes présents, à travers un match de basket et nous avons échangé avec un sportif, Thierry. Selon lui, Handisport est un moyen d'accéder au sport, un droit pour tous, mais aussi de rencontrer d'autres personnes, qu'elles soient valides ou en fauteuil. Le match nous a beaucoup impressionnés ! Les joueurs dégageaient beaucoup d'énergie et montraient une réelle maîtrise de ce sport. ”

Manue, pour le groupe de Quimper



© Alix Roche-Rochia

➔ Les Scouts et Guides de France

L'association des Scouts et Guides de France (SGDF), mouvement catholique ouvert à tous et reconnu d'utilité publique, s'appuie sur les rêves et le dynamisme des jeunes, sollicite et aiguise leur sens de l'autonomie : la prise de responsabilités, la capacité de faire des choix, la solidarité et l'ouverture aux autres. L'intuition de Baden-Powell (1857-1941), fondateur du scoutisme, est de permettre aux jeunes de devenir des « citoyens utiles, heureux, actifs et bâtisseurs de paix ».

À tous les âges, les scouts et les guides réalisent des projets de solidarité à partir de leurs motivations personnelles et collectives. Chaque équipe est accompagnée par des responsables adultes (chefs et cheftaines)*. Ces projets peuvent se faire en partenariat avec une association, une institution publique ou religieuse.

* Seuls les Compagnons (17-21 ans) fonctionnent en équipe autonome. Un adulte référent les accompagne mais n'est pas forcément présent durant les activités.

Partenaires, venez à la rencontre du groupe Scouts et Guides de France le plus proche de chez vous sur ➔ sgdf.fr

Scouts et guides, découvrez nos partenaires sur vos sites de branche :

